

Mars 2015

1<sup>er</sup> degré

Enseignants

## Mouvement de l'emploi

**Respectez les dates !**

Les représentants du Spelc sont présents pour soutenir votre demande. Confiez-leur votre dossier.

## Maîtres suppléants

Au Comité ministériel (CCMMEP), le Spelc se bat pour obtenir **des mesures de revalorisation** dès la rentrée 2015.

## Égalité hommes-femmes

**Pour encourager les pères à prendre une partie du congé parental,**

la durée de versement des prestations de la CAF est allongée lorsque les 2 conjoints prennent ce congé.

Cette réforme s'applique pour les enfants nés ou adoptés depuis le 01-01-2015.

Salariés  
des établissements

## Retraite progressive

**Les décrets sont parus :  
contactez votre responsable Spelc.**

